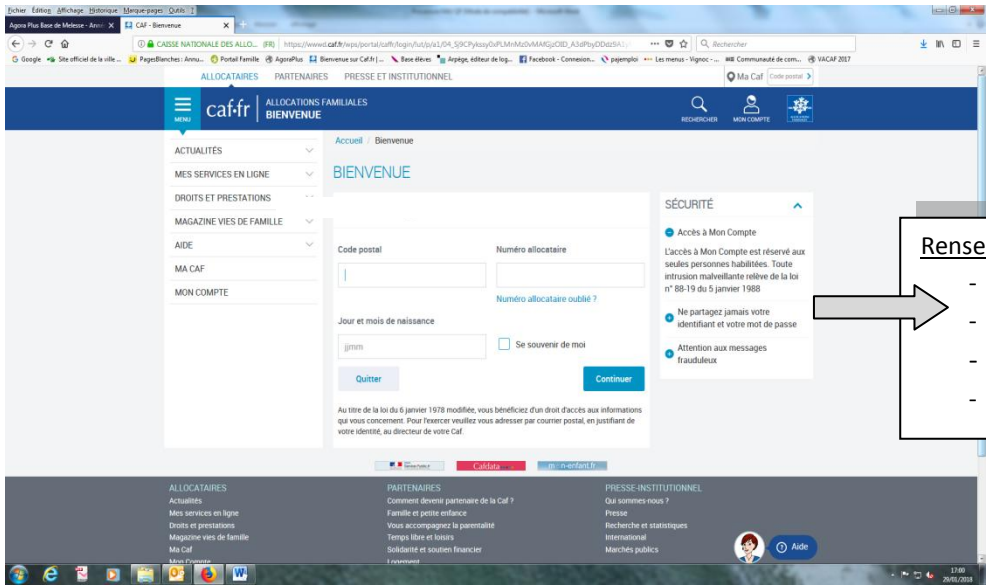


Tarification périscolaire en fonction du Quotient Familial

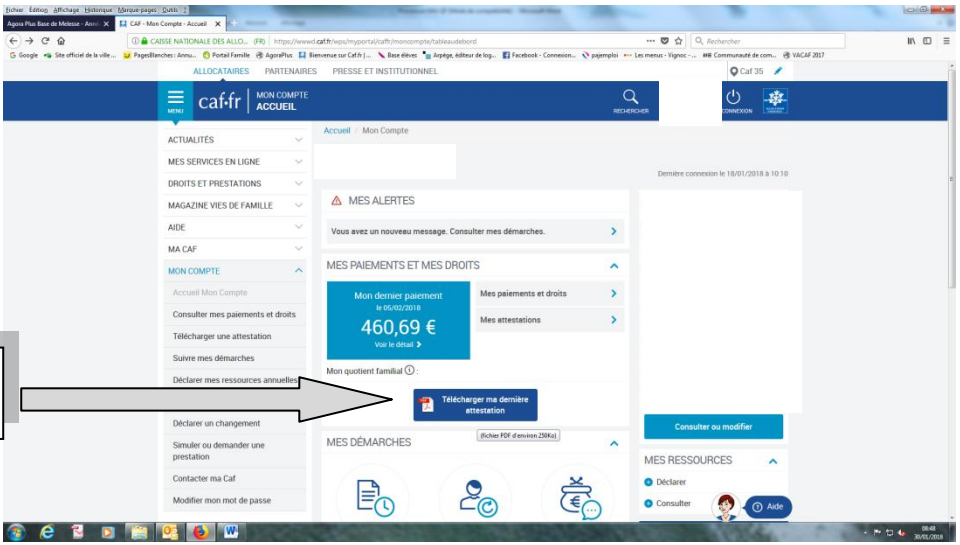
Comment connaître mon Quotient familial ?

- Connectez-vous au site internet www.caf.fr et cliquez sur « Mon Compte » (en haut à droite sur la page d'accueil)



Renseigner :

- Code postal
- Numéro d'allocataire
- Jour et mois de naissance
- Code confidentiel à **8 chiffres**



Cliquer sur « Télécharger ma dernière attestation »





Vos prestations Caf Attestation de paiement

N° ALLOCATAIRE :

351

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

0810 25 35 10

Service 0,05 € / min

+ prix appel

Nous écrire :

Caf de l'Ille-et-Vilaine

Cours DES ALLIES

35028 RENNES CEDEX 9

Tous nos contacts sur caf.fr

Le 30/01/2018

La directrice de la Caf de l'Ille-et-Vilaine certifie que :

ont perçu les prestations suivantes pour le mois de **Janvier 2018**

PRESTATIONS	MONTANT
Allocation de base - Paje	184,62 €
Allocations familiales avec conditions de ressources	129,86 €
Complément de libre choix du mode de garde - Paje	
<i>rappel sur la période de 01/11/2017 à 30/11/2017</i>	291,82 €
Prestation partagée d'éducation de l'enfant	146,21 €
Soit au total	752,51 €

QUOTIENT FAMILIAL

Janvier 2018 : 942 €

enfants pris en compte pour le calcul des droits :

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf de l'Ille-et-Vilaine.

Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.

3 situations possibles :

- **Vous êtes Melessien(nes)** : Quotient familial < à **1400€** : imprimer votre dernière attestation et la déposer à la mairie à l'attention de Charlène LAVENANT ou envoyer l'attestation par mail à periscolaire@melesse.fr.
- **Vous êtes Melessien(nes)** : Quotient familial > ou = à **1400€** : aucune démarche à faire les tarifs plafonds s'appliquent.
- **Vous êtes hors commune** : aucune démarche à faire les tarifs hors commune s'appliquent.



Important : Une mise à jour peut être effectuée à tout moment de l'année sans rétroactivité possible.

Connaître les tarifs périscolaires correspondant à mon quotient familial :

Un **simulateur** est disponible sur le site Internet www.melesse.fr rubrique Mes démarches/ Enfance et Jeunesse/ Portail famille /« Simulateur_QF».